



COMITE TECHNIQUE LOCAL (CTL) DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022-



Ce CTL (2ème convocation) proposait à l'ordre du jour, un bilan NRP à la DDFIP 77 et les dernières opérations NRP (nouveau réseau de proximité) au 01/01/2023.

La CGT finances publiques 77 a décidé de siéger à cette séance. Avant d'engager la discussion, la CGT a lu sa déclaration liminaire dans laquelle elle a dénoncé la poursuite de ces opérations NRP comme casse de nos services et terreau d'un plan social à la DGFIP. Elle a en outre réaffirmé la réimplantation des services de pleine compétence avec les emplois nécessaires.

Sans surprise, la Directrice n'a pas abordé les sujets sur la rémunération et le pouvoir d'achat ; elle ne remet pas en cause la mise en place de la nouvelle instance qui remplacera le CTL et le CHSCT, le comité social d'administration. Instance qui donnera lieu selon elle, à un « dialogue constructif » !!

On en doute quand on lit l'ordre du jour de ce CTL avec la poursuite de la destruction de notre administration !

Nous n'avons pas la « même perception » que la Direction, on le savait déjà ! le NRP « c'est le renforcement de la DGFIP », propos déjà tenus par la Direction précédente ! Bref, toujours le même discours concernant ce NRP.

Pour la CGT, ce n'est pas un renforcement des services qui est constaté, mais bel et bien le contraire ! Les services sont en sous-effectif ! A ce titre, la CGT fip 77 a rappelé la situation critique de l'accueil de proximité de Fontainebleau. A peine mis en place au 01/01/2022, l'effectif de cet accueil a été amputé de deux contrôleurs au 01/09/2022. Avec un effectif réduit, les conditions de travail se dégradent.

La CGT a fustigé ce bilan NRP dans notre département qui fait la part belle aux Espaces France Service. Il est clair que la Direction du 77, fière d'annoncer leur déploiement dans le département, met au pinacle ces structures! A la lecture de ce bilan, on croirait que l'accueil du public n'est effectué que par les EFS ! On veut nous faire croire à leur pseudo montée en puissance sur un accueil fiscal ! C'est inadmissible ! A ce titre, la CGT a demandé un bilan complet de l'accueil des usagers effectués par les SIP et accueils de proximité du réseau ddfip, avec une mise en ligne sur Ulysse. Elle a par ailleurs demandé des effectifs supplémentaires pour les accueils de proximité.

La Directrice n'a d'ailleurs pas admis lorsque la CGT a indiqué que ce bilan NRP occultait la réalité du terrain : suppressions d'emplois qui ont touchées les sites fusionnés à peine mis en place, poursuite du NRP malgré la situation sanitaire, difficultés des agents d'ordre personnel ou professionnel engendrées par ces restructurations, tensions connues entre les accueils de proximité, les antennes avec les SIP, entre le travail à distance et les SGC ou SIP, difficultés dans les services etc.

Il est précisé que dans son introduction, la Directrice a indiqué, qu'en 2023, elle souhaitait particulièrement recentrer notre administration sur l'accueil.

Elle a ajouté, que la Direction Générale s'est aperçue du grand nombre de départs en retraite, ce qui explique le recrutement important par concours cette année. Elle pense en outre, qu'après 2025, il n'y aura quasiment plus de suppressions d'emplois.

La CGT a dénoncé l'obstination de la Direction à vouloir mettre en place une flex-office (espace dynamique de bureau) pour la future trésorerie hospitalière et le service de gestion comptable de

Melun. Elle a rappelé que ce projet mettrait en péril le collectif de travail et ne portait pas l'assentiment d'une grande partie des agents.

A ce propos, elle a condamné l'attitude autoritaire et coercitive du chef de service du SGC de Melun obligeant les agents de son service à participer à une réunion de présentation du projet.

Encore une fois, aucune surprise sur la réponse de la Direction !

- Ce projet ne sera pas réalisé « unilatéralement » mais, il le sera avec les organisations syndicales et les agents; un architecte a cependant été sollicité pour la construction du projet. Et on parle de concertation avec les OS et les agents !!!

Et le pompon !! le flex-office, par sa mise en place d'un espace commun, permettra d'après la Directrice de « retrouver un collectif de travail » !!!

La CGT a interpellé la Direction sur l'avenir des SPFE au regard des suppressions d'emplois prévus dans le cadre de la relocalisation qui prévoit le transfert de 36 emplois vers les SAPF nationaux de 2022 à 2027. Ce qui va vider considérablement nos SPFE, mais selon la Directrice et Mr Le Blanc, il n'y aura aucun souci, les SPFE existeront toujours et auront du travail. Donc, tout va bien dans le meilleur des mondes... !!!

Ont ensuite été évoqués, les plans de destruction de notre réseau au 01/01/2023 :

- **Création du SIE de Roissy en brie**

Regroupement des SIE de Roissy en brie, Lagny sur Marne et Noisiel.

Le Centre des Finances Publiques de Lagny sur Marne conservera une antenne « pérenne » de 19 personnes, le site de Roissy sera lui composé de 28 personnes.

La CGT 77 a remarqué sur le futur plan du SIE de Roissy qu'il n'y avait que 4 places de cadres A pour 5 emplois

La Direction nous a répondu qu'un poste de A était gelé, ce qui a n'en pas douter, annoncera une suppression de poste pour 2023. Encore une nouvelle structure où on profitera du NRP pour supprimer des emplois !

- **Transfert de l'activité SPL de la trésorerie du Bassée Montois vers le SGC de Provins**

Les collègues de Bray sur seine resteront sur place, 2 personnes seront affectées au service SFACT et 2 travailleront à distance.

Mais, grande nouveauté dans ce NRP, la Direction nous a annoncé la création d'une antenne pérenne au Bassée montois de 2 personnes.

Rappelons que pour obtenir une antenne, la Direction indiquait qu'il fallait au minimum 10 personnes et qu'un TAGERFIP (nombre d'emplois dans le poste) devait exister.

Et là, une nouvelle règle nous sort du chapeau merveilleux de la DGFIP, il est possible de créer une antenne de 2 personnes ! La raison de cette nouveauté, validée par la DG, est que cette antenne sera adossée au service facturier, qui reste en place.

Quant à ces antennes qu'on nous promet « pérennes », elles le seront jusqu'en 2026. Quelle mascarade !

Nous avons aussi évoqué le cas de l'inspecteur qui apparemment doit être affecté à Provins, nous avons demandé s'il pourrait avoir droit au travail à distance (TAD). La Direction a répondu que le TAD serait possible après concertation avec la chef de service du SGC de Provins.

- **Création du SGC de Fontainebleau avec la suppression des trésoreries de Nemours et Montereau Fault Yonne**

Le SGC de Fontainebleau accueillera les collègues de Nemours et Montereau, qui suivront tous la mission. Il sera composé de 27 personnes au total.

Un accueil SPL devra être assuré à Nemours et Montereau par les agents qui font l'accueil, La CGT 77 a demandé si des formations SPL seront proposées à ces collègues. Elle a rappelé que les effectifs des accueils de proximité étaient réduits. Sans renforcement prévu et sans formation préalable à ces nouvelles missions, la situation sera critique.

Notre direction nous a répondu qu'elle y veillerait.

Nous avons aussi signalé l'absence pour une longue durée de notre collègue qui assurait les services de cantine et nous avons demandé si elle serait remplacée, La direction nous a assuré de ne pas être au courant de ce problème, mais qu'elle se renseignerait et nous tiendrait au courant.

Idem que pour le SIE de Roissy, nous avons fait remarquer les 4 places de cadres A pour 5 agents, et la réponse a été identique : le poste est gelé.

- **Création de la trésorerie hospitalière du sud Seine et Marne**

Au 1/1/23, celle-ci sera composée de 23 personnes (8 venants de Fontainebleau et 2 de Provins)

Seul un agent de Fontainebleau viendra sur Melun, tous les autres de Provins et Fontainebleau travailleront à distance.

La CGT 77 a de nouveau dénoncé le projet flex office que la Direction veut mettre en place (projet qui n'a d'ailleurs pas été mentionné dans les documents fournis par la Direction).

La CGT 77 a voté contre ces projets 2023 de destruction de notre administration.

Autres points abordés lors de cette séance :

- La mise en place d'un serveur vocal interactif au sein du service des recettes non fiscales.
- Le transfert de la gestion de l'institut médical éducatif de Provins vers la paierie départementale

En questions diverses, la CGT 77 a de nouveau dénoncé le management autoritaire exercé au SIP de Melun. Une audience a été demandée pour exposer la situation.

Nous avons évoqué les fiches de signalement effectuées dans la division du recouvrement à l'encontre du chef de service ; une demande d'attention particulière a été demandée à la Direction pour les collègues qui doivent subir ce chef indélicat.

La Direction a indiqué qu'elle sera vigilante.

Enfin, concernant la Trésorerie de Seine et Marne amendes, nous avons aussi demandé si un projet de déménagement était en cours.

Pour l'instant, la Direction a engagé une simple réflexion sur ce point (un déménagement vers la cité administrative serait envisagé). Les organisations syndicales seront tenues informées de l'avancée de cette réflexion.

La CGT FIP 77 a indiqué qu'un déménagement de la trésorerie amendes vers la cité administrative occasionnerait des difficultés au regard de l'accueil des usagers. Si ce projet est validé, des mesures de sécurité devront impérativement être mises en place.





CTL DU 13 OCTOBRE 2022
DECLARATION LIMINAIRE

Madame La Présidente,

Dans cette période de flambée des prix, où la question des salaires et du pouvoir d'achat est cruciale, l'annonce du versement anticipé de 2,6 milliards d'euros de dividendes de Total à ses actionnaires pour le premier semestre, est une véritable provocation pour ses salariés et le monde du travail !

Alors que les prix explosent, le gouvernement refuse d'augmenter les salaires et de taxer les superprofits. Le 24 août dernier, le Président Macron, annonçait « la fin de l'abondance », à qui s'adressait-il ! Certainement pas à ceux qui engrangent des milliards !

La CGT finances publiques 77 soutient les grévistes de Total Energie et Exxon mobil (Esso). En grève reconductible depuis plus de 3 semaines, ils exigent à juste titre une revalorisation salariale à hauteur de 10% pour couvrir l'inflation (supérieure à 6%) et le partage des milliards de bénéfices.

La CGT condamne par ailleurs la décision de la 1ère Ministre Mme Borne de réquisitionner les salariés grévistes d'Exxon et de mobiliser les forces de l'ordre.

Car le combat des salariés des raffineries est aussi notre combat pour une véritable augmentation de salaires pour tous, salariés du privé et du public.

Le 6 octobre 2022, le gouvernement a présenté son plan de sobriété qui devrait soi-disant permettre à la France de passer l'hiver sans coupure d'énergie et de réduire sa consommation énergétique de 10% en 2 ans. Mais à quel prix ?

Pour la CGT finances publiques 77, personne ne doit avoir froid sur le lieu de travail ou à son domicile, pour les télétravailleurs.

Vous nous convoquez ce jour au dernier CTL de la ddip 77, dont l'ordre du jour est la 3ème et dernière étape du NRP au 01/01/2023.

Ce CTL doit acter la fin des trésoreries de proximité celle du Bassée-Montois « absorbée » par le SGC de Provins, celles de Fontainebleau, Nemours et Montereau pour la mise en place d'un service de gestion comptable, le SGC de Fontainebleau, la fermeture du SIE de Lagny et de Noisiel pour la mise en place du SIE de Roissy en Brie, la création de la trésorerie « hôpitaux du sud Seine-et-Marne » à Melun qui fusionnera les activités hospitalières de Melun, Fontainebleau et Provins .

Sur le NRP, notre position n'a aucunement changé. La CGT finances publiques 77 votera contre la poursuite de la liquidation de nos services.

Par ailleurs, nous réitérons notre désaccord sur le projet de mise en place d'un Flex-office (espace dynamique de bureaux) pour le SGC de Melun et la future trésorerie hospitalière, projet rejeté par une très grande partie des agents.

Concernant le bilan NRP présenté à l'ordre du jour de ce CTL, il met en exergue les espaces France Service. Quel bilan dithyrambique pour de telles structures !

Mais aucun bilan sur les accueils de proximité des SIP. Exit, donc des accueils de Chelles, de Roissy de Fontainebleau et de Nemours ou les antennes de Sénart et de Coulommiers ? Sur le nombre

d'agents dans ces accueils et les antennes? Aucun bilan sur le volume d'accueil physique, téléphonique ou APRV dans les pôles, antennes ou accueil de proximité ?

Bien sûr, rien n'est dit sur le nombre suppressions de postes de ces structures SGC, SIE ou SIP dès leur mise en place ?

Rien n'est dit sur la mise en place forcée du NRP malgré une crise sanitaire effroyable.

Selon les statistiques que nous avons demandées en avril dernier, les 12 sites , SIP, antennes et accueil de proximité ont accueilli sur les 4 mois de 2022, 48151 usagers. En 2021, 157 632 usagers ont été reçus par les services de la DDFip 77 .

Force est de constater que ces données sont occultées dans le document de travail du CTL. On veut nous faire la démonstration qu'« un accueil renforcé de proximité » est effectué par les EFS, nous faisant croire que ces structures fonctionneraient presque mieux que les services de la DDFIP 77 !!

Nous demandons un bilan complet, de l'accueil effectué par nos structures d'accueil sur l'année 2021 et 2022. Nous demandons que ce résultat soit affiché sur Ulysse 77.

Contrairement à ce qui est affirmé dans ce document, il ne s'agit nullement de construire un nouveau réseau de proximité mais bien au contraire d'engager une entreprise de destruction du service public de proximité.

La relocalisation se greffe à ce massacre et ce seront des pans de nos missions et de nos emplois qui seront transférés. Pour la Ddip 77, la saignée a déjà commencé et se poursuivra jusqu'en 2024 avec la suppression de 89 emplois au total, et la mise en place d'une antenne SIE à Verdun.

Pour la CGT finances publiques 77, le bilan NRP pour le 77, c'est la liquidation du réseau des trésoreries de proximité, la fusion de SIE et de SIP, la fusion des SPFE, le paiement chez les ruralistes, l'ouverture vers des espaces « numériques » tels les EFS. En bref, c'est la liquidation de nos services de pleine compétence.

Ces restructurations NRP/relocalisation, couplées aux nouvelles règles de gestion, sont aussi des bouleversements dans la vie personnelle et professionnelle des agents qui assombrissent d'autant plus nos garanties et perspectives de carrière.

Nous l'avions dit et le réitérons, ce NRP n'est que la transposition dans notre administration d'un véritable plan social.

C'est pourquoi la CGT finances publiques 77 revendique inlassablement :

- l'arrêt des restructurations et la réimplantation des services de pleine compétence et missions pour répondre au besoin du service public et de ses administrés avec les emplois de titulaires nécessaires ;

- le rejet de projet de Flex-office dont le but sera, par la destruction du collectif de travail, de dégrader encore plus les conditions de travail des agents ;

- l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'agents titulaires pour compenser les suppressions depuis 10 ans dans le département, le remplacement un pour un de tous les agents partant à la retraite et de tous les autres postes vacants ;

- l'arrêt du recrutement de contractuels et la titularisation de ceux déjà recrutés ;

- le retour aux CAP locales et nationales, le rétablissement du CHSCT, du CTL garantissant les moyens de représentation et de défense des personnels par leurs élus syndicaux ;

- l'augmentation du point d'indice à hauteur de 10 % ;

Et pour la CGT finances publiques 77, la retraite, c'est 60 ans et sans allongement de durée de cotisation et sans remise en cause des régimes spéciaux.